

# Mot du président

## VOTRE ASSOCIATION : RESPONSABLE ET UNIFIÉE



Le Dr Jack Cottrell

Le tsunami qui a frappé récemment l'Asie méridionale est l'une des catastrophes naturelles les plus destructrices de toute l'histoire. La désolation qu'il a laissée sur son passage nous rappelle combien la vie humaine est fragile. Cette tragédie a suscité des élans de compassion et de générosité sans précédent, qui démontrent la puissance et la force incroyables dont peuvent faire preuve des personnes qui travaillent ensemble à la réalisation d'un même but.

Cet événement traduit l'essence de mon premier message à titre de président de l'ADC : ensemble, nous sommes plus forts et plus sages que la somme de nos parties.

Au Canada, nous sommes constamment bombardés par des forces internes et externes qui mettent à l'épreuve les valeurs fondamentales que la profession dentaire tient pour sacrées. Pressions économiques touchant notre milieu de travail, ingérence du gouvernement ou de tierces parties, privatisation de nos

modèles de soins, accès des personnes âgées, des démunis et des Premières Nations à des soins – la liste est infinie.

Il n'a jamais été aussi important pour la profession de demeurer disciplinée et unifiée. Les divisions au sein de la profession ne servent qu'à nous montrer vulnérables face à ces défis. C'est pourquoi nous devons créer et maintenir un sentiment d'appartenance au sein de notre association, en dépit du fait que nos membres soient de plus en plus diversifiés et dynamiques.

La non-adhésion à l'ADC d'un seul dentiste venant d'une province où l'adhésion est volontaire a des retombées dans tout le pays. Il est peut-être temps pour nous tous de commencer à penser à des manières d'aider notre profession. Je vous invite donc à vous poser la question : «Que puis-je faire de mon côté pour optimiser l'ADC?»

Les associations n'existent pas dans un vide, mais plutôt dans un environnement où des événements viennent sans cesse altérer les besoins de leurs membres. L'ADC s'est défait de son mode traditionnel de gouvernance au profit d'un nouveau système dont les caractéristiques principales sont la fluidité et la souplesse. Grâce à sa capacité de traiter efficacement des enjeux résultant d'un environnement qui change tellement vite, l'ADC ouvre des portes à ses membres.

Le nouveau plan stratégique de l'ADC comporte des points clés axés sur nos actions futures. Ce n'est pas un processus statique. Il doit faire l'objet d'une mise à jour constante en fonction des besoins changeants des membres. Il ne suffit pas de cerner les besoins, les possibilités et les menaces, mais aussi de les documenter et d'y répondre.

Ce qui nous amène au concept de redevabilité. La redevabilité comprend plus qu'une simple surveillance. C'est un processus visant à vérifier si les engagements généraux ou particuliers ont été respectés. Une véritable redevabilité existe lorsque la partie qui a délégué des responsabilités à une autre partie est apte à poser des questions et à recevoir des réponses

satisfaisantes. C'est de cette philosophie que l'ADC s'est inspirée pour élaborer son nouveau cadre de redevabilité, qui a été approuvé à la dernière réunion du conseil d'administration.

Quinn Mills, professeur lauréat à l'École d'études commerciales d'Harvard, a dit : «les gens ne se préoccupent pas vraiment de savoir à quel point vous en savez jusqu'à ce qu'ils savent à quel point vous vous souciez d'eux». Sa philosophie peut s'appliquer à notre désir de satisfaire nos membres – leurs besoins et leurs aspirations. Si un membre, qu'il s'agisse d'un particulier ou d'une association, comprend que l'ADC sera réellement à l'écoute de ses idées et y donnera suite, nous établirons une base solide en matière d'engagement au sein de l'Association.

Pour les 12 prochains mois, je me suis engagé à mettre en œuvre les étapes finales de la révision de la gouvernance de l'ADC. Dès que ce processus sera terminé, vous verrez combien nous aurons amélioré l'objet et la clarté de nos actions. Le nombre de changements mis en place dernièrement à l'ADC sont le reflet d'une nouvelle attitude qui se traduit dans les paroles, les actions et l'engagement du conseil d'administration et du personnel de l'ADC.

La présidence me donne l'occasion de faire connaître les préoccupations et les expériences de nos membres dans tout le pays. Elle me donne aussi la chance de vous transmettre ma vision d'une ADC bienveillante, responsable et unifiée. Je veux que nos membres sachent qu'ils adhèrent à une philosophie qui accorde priorité au respect des valeurs et qui est axée sur les principes de l'innovation, de la pertinence, de la redevabilité et de l'apprentissage continu. Je soulignerai et exprimerai notre désir véritable de gagner votre confiance en l'ADC.

Le moment est idéal pour adhérer à l'ADC. Comme on dit, «vous n'avez encore rien vu!»

Jack Cottrell, BSc, DDS  
[president@cda-adc.ca](mailto:president@cda-adc.ca)